[Traduction du Greffe]

TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

EXPLOITATION D'HYDROCARBURES DANS L'OCÉAN ATLANTIQUE SUD-OUEST

ARGENTINE c. ROYAUME-UNI

MESURES CONSERVATOIRES

CONCLUSIONS FINALES DU ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

11 NOVEMBRE 2026

CONCLUSIONS FINALES

Conformément à l'article 75, paragraphe 2, du Règlement du Tribunal, et pour les raisons exposées par le Royaume-Uni aux audiences des 10 et 11 novembre 2026, le Royaume-Uni invite respectueusement le Tribunal à rejeter l'ensemble des demandes présentées par la République argentine en vue de la prescription de mesures conservatoires.

Respectueusement soumis au nom du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord

L'agent du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord



Sally Langrish

Le 11 novembre 2026